

Secteur de l'industrie cimentière

Fiche technique N°8

Adéquation et contrôle des substances et combustibles qui entrent dans le processus

Etape du processus:	Procédé de production de ciment.
Aspect environnemental:	Emission élevée de Particules dans l'atmosphère.
Objectif de la Bonne Pratique Environnementale:	Diminution des émissions de NO _x et SO ₂ dans l'atmosphère.
Procédé de fabrication :	Certains combustibles et certaines matières premières qui présentent des contenus élevés en azote, soufre, métaux lourds ou composés organiques, affectent les émissions respectives de NO _x , SO ₂ , métaux lourds ou COV dans l'atmosphère.
Description de la Bonne Pratique Environnementale :	<p>Grâce à la sélection des matières premières et des combustibles appropriés, il est possible d'éviter ces émissions.</p> <p>Ainsi, par exemple, les combustibles liquides peuvent être contrôlés plus facilement et génèrent moins d'émissions de NO_x que les combustibles solides, à cause de la réduction de la formation du point chaud.</p> <p>Pour les combustibles solides, l'évolution des NO_x thermiques est liée à la granulométrie, dans le sens que plus celle-ci est faible, plus les émissions de NO_x le seront également, c'est pourquoi il est important de contrôler la granulométrie du combustible.</p>
Bilan :	Il est impossible de fournir une estimation des coûts, puisqu'elle dépend en grande partie du marché des matières premières et des combustibles.
Conclusion :	Cette bonne pratique dans le secteur du ciment qui consiste à la sélection et contrôle des substances qui entrent dans le processus , comme matières premières ou comme combustibles, permet la réduction des émissions du NO _x , du SO ₂ et des COV dans l'atmosphère.